

Décision n°2025-22-prix

Relative à l'attribution du prix de thèse 2024 – ED 353

Le Président d'Aix Marseille Université

- Vu** le Code de l'éducation,
- Vu** les statuts d'Aix Marseille Université,
- Vu** la délibération n°2024/02/01-09-CA du Conseil d'administration en date du 1^{er} février 2024 relative à la délégation de pouvoir au Président de l'Université en matière de remise de prix,
- Vu** l'avis du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 « Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro, et Nanoélectronique » en date du 11 juin 2025, relatif à l'attribution du prix de thèse de l'ED 2024
- Vu** l'attestation du Directeur de l'Ecole doctorale 353 « Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro, et Nanoélectronique » en date du 13 octobre 2025,

Considérant la volonté du Conseil de l'Ecole doctorale 353 « Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique » de récompenser le doctorant proposé par le Directeur de l'ED 353,

Considérant que le doctorant proposé satisfait aux conditions et notamment, d'avoir soutenu ses travaux de recherche au cours de l'année 2024,

Considérant le caractère favorable du Conseil de l'Ecole Doctorale « Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique » susmentionnée portant sur l'objet de la présente décision,

DÉCIDE

Article 1^{er} :

Est approuvée l'attribution du prix de thèse de l'Ecole Doctorale 353 « Sciences pour l'ingénieur : Mécanique, Physique, Micro et Nanoélectronique » pour l'année 2024 d'un montant total de cinq cents (500 €) à **Monsieur Ivan KUDASHEV**.

Article 2

Le montant de ces prix est prélevé sur le centre financier **9800D353**.

Article 3

La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 3 novembre 2025

Le Président d'Aix Marseille Université,



Eric BERTON

Publiée le : **18 NOV. 2025**

Transmise au Recteur de la région académique le : **18 NOV. 2025**